



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4247

Lyon 3ème - Acquisition par la Ville de Lyon d'une maison individuelle avec dépendance et de son terrain d'assiette sis 25 rue de l'Espérance préemptés par la Métropole de Lyon en vue de la réalisation d'un espace vert - EI 03436 - N° inventaire 03436T001-01 – 03436A001 - 03436B001 - Opération 03436001 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2015-1 "Aménagements Espaces Publics et verts 2015-2020", programme 00012

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur :** Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2018

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/4247 - LYON 3EME - ACQUISITION PAR LA VILLE DE LYON D'UNE MAISON INDIVIDUELLE AVEC DEPENDANCE ET DE SON TERRAIN D'ASSIETTE SIS 25 RUE DE L'ESPERANCE PREEMPTES PAR LA METROPOLE DE LYON EN VUE DE LA REALISATION D'UN ESPACE VERT - EI 03436 - N° INVENTAIRE 03436T001-01 – 03436A001 - 03436B001 - OPERATION 03436001 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1 "AMENAGEMENTS ESPACES PUBLICS ET VERTS 2015-2020", PROGRAMME 00012 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Acquisition de foncier ».

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle n°2015-1 « Aménagement des espaces publics et verts 2015-2020 », programme 00012

Par délibération n°2013/5276 du 11 mars 2013 vous avez approuvé l'acquisition d'un immeuble édifié sur la parcelle cadastrée DV 52 et situé 23 rue de l'Espérance à Lyon 3eme, pour un montant de 270 000 euros.

La Ville de Lyon est bénéficiaire sur Lyon 3<sup>ème</sup>, d'un emplacement réservé inscrit au plan local d'urbanisme et maintenu dans l'arrêt de projet du PLU-H en date du 16 mars 2018 sous le numéro 38, et destiné à la réalisation d'un espace vert.

Cet emplacement réservé situé 142 et 144 rue Antoine Charial, 23 à 25 rue de l'Espérance, est constitué de cinq parcelles de terrains cadastrées DV 104, DV 105, DV 50, DV 51 et DV 52.

Couvrant une superficie de 1 810 m<sup>2</sup> environ, il représente une véritable opportunité foncière pour le secteur concerné à forte densité urbaine et peu pourvu en espaces verts.

A la suite d'une déclaration d'intention d'aliéner reçue en Mairie centrale le 12 juin 2018, la Ville de Lyon, soucieuse de poursuivre la stratégie d'acquisition foncière engagée sur cet emplacement réservé, a sollicité la Métropole de Lyon en vue d'exercer son droit de préemption urbain.

La propriété concernée située 25 rue de l'Espérance est constituée d'une maison d'habitation de trois niveaux édifiés sur rez-de-chaussée, d'une dépendance à usage de garage, le tout édifié sur une parcelle de terrain cadastrée DV 50 d'une superficie de 592 m<sup>2</sup>.

Ce bien, cédé libre de toute occupation, a été proposé à la vente par Mesdames Isabelle et Corinne Mérigot au prix de 250 000 euros (frais d'agence de 20 000 euros TTC inclus), conforme à l'estimation de France Domaine rendue dans son avis n° 2018-387V1388 en date du 24 juillet 2018.

Aux termes de la promesse de vente qui vous est présentée, il vous est proposé de racheter à la Métropole de Lyon ledit bien au prix de 250 000 euros dont 20 000 euros de frais d'agence.

L'acquisition de cet ensemble immobilier situé 25, rue de l'Espérance – 69003 LYON pour un montant de 230 000,00 euros, ainsi que les frais notariés estimés à 6 000,00 euros, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 "Aménagements Espaces Publics et verts 2015-2020", programme 00012, les frais d'agence d'un montant de 20 000 euros sont à financer en section de fonctionnement.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu la délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Vu la délibération n° 2013/5276 du 11 mars 2013 ;

Vu ladite promesse d'achat ;

Vu l'arrêté de la Métropole de Lyon du 8 août 2018 ;

Vu l'avis n° 2018-387V1388 de France Domaine du 24 juillet 2018 ;

Vu l'avis favorable de Madame le Maire du 3<sup>ème</sup> arrondissement en date du 5 octobre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

### **DELIBERE**

1. L'acquisition par la Ville de Lyon de la propriété 25 rue de l'Espérance à Lyon 3<sup>ème</sup>, cadastrée DV 50, préemptée par la Métropole de Lyon au prix total de 250 000 euros est approuvée.
2. Monsieur le Maire est autorisé à signer la promesse d'achat, l'acte authentique de vente à intervenir aux conditions précitées ainsi que tout document afférent à cette opération.
3. La somme de 250 000 euros sera versée à la Métropole de Lyon pour lui permettre de régler le prix au vendeur.
4. L'opération n° 03436001 « Acquisition d'une maison et terrain d'assiette 25 rue de l'Espérance en vue de la réalisation d'un espace vert », ainsi que les frais notariés sont à financer par affectation d'une partie de l'AP 2015-1 "Aménagements Espaces Publics et verts 2015-2020", programme 00012.
5. Les frais d'agence d'un montant de 20 000,00 euros seront pris en charge sur le budget de la Ville de Lyon et imputés à la nature comptable 6226, fonction 020, de l'opération FONACQUI, du programme FONCIERVDL

6. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense de 230 000 € à laquelle s'ajoutent les frais notariés estimés à 6 000 €, est à financer à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon et financée sur le programme 00012 AP 2015-1 "Aménagements Espaces Publics et verts 2015-2020" opération 03436001 et imputée sur les chapitres 21 et autres, selon l'échéancier suivant susceptible de variations compte tenu des aléas ou autres pouvant survenir :

- 2018 : 230 000 euros
- 2019 : 6 000 euros

7. La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° d'inventaire	Désignation	Surface	Compte nature	Montant €
03436A001	Villa	140,00	2138	37 794,00
03436B001	Garage	120,00	2138	32 394,00
03436T001-01	Terrain	592,00	2115	159 812,00
03436A001	Frais notariés - Villa		2138	986,00
03436B001	Frais notariés - Garage		2138	845,00
03436T001-01	Frais notariés - Terrain		2115	4 169,00

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY